

L'écureuil



MARCILLY

OCTOBRE 2011

IPNS

FAMILLES RURALES



CENTRE DE LOISIRS 2011

Du 11 au 29 juillet 2011, les enfants de 4 à 12 ans ont été accueillis, comme chaque année, à la salle polyvalente de Trelins.

La première semaine a été consacrée au handicap, une question importante que les enfants ont abordé avec sérieux. Ils ont pris également beaucoup de plaisir en participant à de grands jeux organisés (olympiades, « la chasse aux maladies »...).

La deuxième semaine avait pour thème l'agriculture bio, les enfants sont allés visiter deux fermes, l'une à St Agathe, l'autre à Champdieu. Le moment de la traite des vaches a particulièrement intéressé tous les participants. Cette semaine, les enfants ont aussi réalisé une mini-reconstitution d'une ferme avec poules et lapins et jardin potager.



La troisième semaine était consacrée à l'histoire : les enfants ont revisité plusieurs époques de l'histoire à travers le cinéma. Le spectacle présenté aux parents et qui clôturait le séjour était comme d'habitude de qualité.

Deux camps « Nature d'hier et d'aujourd'hui » à St Just St Rambert et « Ensemble à la ferme » à Noirétable étaient organisés pour les plus grands.



Nous vous rappelons que les personnes souhaitant rejoindre l'équipe de pilotage du centre de loisirs sont toujours les bienvenues.

Renseignements : Joëlle GOUTTEGATAT : 04 77 97 50 17

MARCHE DES VENDANGES



Nous avons eu 837 marcheurs cette année sur la marche, c'est une baisse de 150 personnes par rapport à l'an dernier.

La matinée avait bien démarré puisque nous avons 820 marcheurs à 12h30, l'alerte météo de l'après-midi a dû faire fuir les candidats potentiels puisque nous n'avons eu que 17 marcheurs au lieu des 200 (environ) habituellement.



Merci encore à tous les bénévoles et sponsors qui nous ont aidés pour l'organisation de cette marche et nous vous donnons rendez-vous l'an prochain, **le 9 septembre 2012.**

PISCINE

Les cours de natation vont reprendre dès le 10 décembre.

10 cours seront dispensés les samedis après-midi hors période scolaire. Ils sont destinés aux enfants de 6 ans (nés en 2005) à 12 ans (nés en 1999)

Comme les autres années, nous proposons deux groupes :

- * Débutants niveau 2 pour enfants capables de sauter dans l'eau mais ne sachant pas nager

- * Perfectionnement pour enfants sachant déjà un peu nager

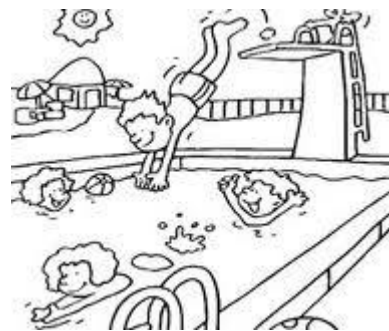
Le coût pour les habitants de Marcilly est de 56,80€, tarif correspondant aux cours, les entrées sont prises en charge par l'AFR, soit 21,30 €.

Les enfants scolarisés à Marcilly recevront un bulletin d'inscription dans leur cartable.

Inscriptions jusqu'au 31 octobre, dans la limite des places disponibles.

Contactez Catherine Portailier au 09 63 51 29 00

ou par mail : cath.portailier@orange.fr



MAINTIEN EN FORME

Les cours de maintien en forme ont débuté le 21 septembre. Ils se déroulent les mercredis de 17 h 45 à 18 h 45

Le tarif est de 27 € (modification possible suivant le nombre d'inscrits)

Pour tout renseignement, contactez Mme Epinat au 04 77 97 44 92

GYM ADULTES

Les cours ont lieu les mercredis soirs de 18 h 30 à 19 h pour les amateurs de country, suivis de la gym de 19 h à 20 h.

Le coût est de 42 € pour la gym seule et 5 € supplémentaires pour la demi-heure de country (tarif pouvant être modifié suivant le nombre d'inscrits)

Pour tout renseignement, contactez Annick Meunier au 04 77 97 59 20



LOISIRS CREATIFS

L'activité se déroule les 2ème mardis du mois, à l'atelier de Pilie Picquenot, à Boën : Astrée Loisirs et Récréation.

Rendez-vous sur la place de Marcilly à 20 h 20 pour un départ groupé.

En cas d'empêchement, le cours peut être rattrapé dans la journée sur inscription.

Diverses activités sont proposées telles que peinture sur toile, sur porcelaine, sur bois, création de bijoux, de tableaux, de décorations de Noël...



DON DU SANG

Le prochain don du sang est prévu **le 10 octobre** à la salle des fêtes de 16h à 19h, pensez à venir nombreux car l'EFS (établissement français du sang) lance de nombreux appels aux dons, on manque de donneurs.



BOURSE AUX JOUETS

La prochaine bourse aux jouets, ski d'enfants et matériel de puériculture, aura lieu le :

19 novembre 2011 avec dépôts du matériel le vendredi 18 novembre.



Cette année nous ouvrons la bourse au matériel de puériculture, plus d'informations ultérieurement par affichage et par mail pour les adhérents.



CALENDRIER DE L'AFR

Nous renouvelons cette année les calendriers, le format sera le même mais le papier et les illustrations seront modifiés.

Le coût du calendrier sera de 7,5€, n'hésitez pas à passer commande auprès de Catherine Portailier au : 09 63 51 29 00 ou par mail : cath.portailier@orange.fr

PROCHAIN ECUREUIL

Remise des articles :

Mardi 28 février 2012 (soyez ponctuels !)
(Jean Vernay) email : jean.vernay@wanadoo.fr

Agrafage :

Jeudi 15 mars 2012
A 20 h à la mairie



SOU DES ECOLES

21 JUIN FETE DE LA MUSIQUE

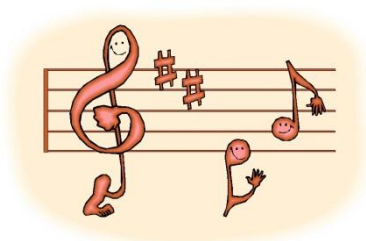
La fête organisée par l'équipe enseignante et le Sou des Ecoles fut un réel moment de convivialité, d'échange et depluie.

Eh oui !!! d'où le rendez-vous manqué (mais remis) de la traditionnelle kermesse.

Malgré tout, les très nombreux spectateurs ont apprécié le spectacle riche et divers de nos enfants.

C'est autour d'un plateau repas et de quelques bonnes crêpes que la soirée s'est poursuivie en compagnie du « Groupe Vocal de Marcilly » et du groupe «100% ZEN ».

Un grand merci à tous ceux qui ont participé au succès de cette journée.



LA KERMESSE

C'est finalement le dernier jour d'école et dans la cour de l'école qu'elle s'est déroulée. Le soleil était cette fois-ci de la partie. Après un goûter de fin d'année offert par le Sou, les enfants ont pu se disputer les scores afin de remporter les nombreux lots mis en jeu.

Une famille se souvient particulièrement de cette kermesse car Sullivan et son frère Killian ont « raflé » le salon de terrasse 1^{er} prix et les entrées à Touroparc 2^{ème} prix.

Bravo les garçons et à l'année prochaine.

LA RENTREE DES CLASSES



Elle a eu lieu le 5 septembre et ce sont près de 144 élèves qui ont retrouvé le chemin de l'Ecole Jean Côte.

Nous profitons de l'occasion pour souhaiter la bienvenue aux nouvelles familles en espérant avoir le plaisir de les rencontrer aux futures manifestations.

DATES A RETENIR

* **Jeudi 10 novembre** (veille du 11) : Concours de belote à la salle des fêtes

* **Dimanche 4 mars** à partir de 14H00 : Loto à la salle des fêtes



LA CANTINE

Nous rappelons aux familles dont les enfants fréquentent la cantine que nous sommes une des rares cantines à fonctionner encore en mode « cuisine traditionnelle ». En effet notre cantinière Cécile et Marie-Hélène, son aide, sont les clés de la souplesse de ce fonctionnement.

Cécile doit à tout moment improviser ses menus en fonction des inscriptions, quelquefois un peu tardives, de nos petits gourmets... A ce titre, nous vous demandons d'être compréhensifs et de respecter au mieux les délais de réservations des repas.



Une nouveauté cette année :

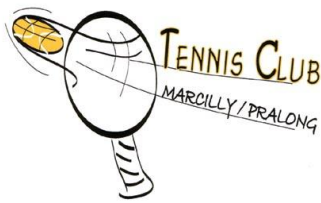
Vous pourrez, à compter de fin septembre, **acheter en Mairie vos tickets de cantine (uniquement les tickets enfants)**. Les seules conditions : venir aux horaires d'ouverture et effectuer un règlement par chèque.

Une vente aura lieu à l'école (à la garderie) **les vendredis matins des semaines paires de 7H30 à 8H15** auprès de Valérie (le règlement par chèque sera également recommandé)

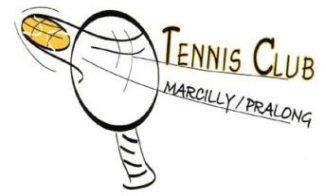
Exemples : Vendredi 23 septembre
 Vendredi 7 octobre
 Vendredi 21 octobre
 Vendredi 4 novembre
 Vendredi 18 novembreetc (à vos calendriers)

Nous souhaitons rappeler aux parents que le Sou des Ecoles a constamment besoin de sang neuf, de bonnes volontés et de nouvelles têtes. C'est pourquoi nous vous invitons largement à venir nous rejoindre accompagné impérativement de votre bonne humeur (seule condition d'acceptation).

A très bientôt



TENNIS - CLUB



MARCILLY PRALONG

UNE EPOQUE FORMIDABLE

Alors que l'on croyait le tennis mondial dominé encore quelques années par **Rafaël Nadal** et **Roger Federer**, un 3^{ème} larron est venu se mêler à la lutte. Et même mieux que ça puisque **Novak Djokovic** réalise une saison quasi parfaite.

En effet, le serbe a **remporté 64 matches pour seulement 3 défaites**.

Et encore, parlons-en de ses défaites : une en finale contre **Andy Murray** au Masters 1000 de Cincinnati (par abandon), une défaite en ½ finale de la coupe Davis contre **Juan Martin Del Potro** (par abandon).

En fait, seul **Roger Federer** l'a battu « à la régulière », au terme d'un match que beaucoup considèrent comme **LE match du siècle** à Roland-Garros (en ½ finale).

Novak Djokovic en 2011, c'est :

- **3 tournois du Grand Chelem** (Australie, Wimbledon, US Open)
- **5 victoires en Masters 1000** (record battu)
- l'assurance de **terminer 1^{er} au classement ATP** depuis juillet



Quelle chance nous avons de vivre ces grands moments de tennis avec le meilleur joueur de l'histoire du tennis (**Roger Federer**), le meilleur joueur sur terre battue de l'histoire du tennis (**Rafaël Nadal**) et au milieu de tout ça, un joueur qui, cette année, arrive à faire mieux qu'eux (**Novak Djokovic**) !

On en veut encore !

DERNIERS RESULTATS DE LA SAISON 2010-2011

Dans le dernier numéro de l'Ecureuil, il restait encore quelques rencontres à disputer en Championnats de la Loire par équipes Seniors.

* **L'équipe Dames**, nouvellement promue en 3^{ème} série, avait bien commencé ses championnats et pouvait viser la 3^{ème} place avant la dernière rencontre.

Et le résultat a été au-delà des espérances puisqu'elle accroche même **la 2^{ème} place avec 3 victoires et 2 défaites**.

Belle réussite !

* **L'équipe Messieurs** s'était ouvert les portes de l'accession à la 1^{ère} série après les 3 premières rencontres.

Malheureusement, elle doit se contenter de la **2^{ème} place** (ce qui n'est déjà pas si mal), seulement battue au goal-average pour la 1^{ère} place.

C'est d'autant plus rageant que l'équipe termine **invaincue avec 3 victoires et 2 nuls**, dont une victoire contre l'équipe du TC St Etienne qui termine 1^{ère}.

Domage !

FINIES LES VACANCES !

Et oui, c'est la rentrée !

L'Ecole de Tennis reprend ses droits.

Les inscriptions se sont déroulées les samedis 10 et 17 septembre lors de permanences qui se sont tenues à Marcilly.

A la fin des comptes, ce sont **50 enfants** que l'on a inscrits à l'Ecole de Tennis.

C'est un peu moins que la saison passée mais cela va permettre d'avoir des groupes moins chargés (**toujours 9 cours**), plus homogènes, ce qui devrait permettre aux enfants de progresser plus vite.

Ces cours se dérouleront **le mercredi et le samedi sur les courts de Marcilly et de Pralong**.

Les enfants sont **âgés de 5 à 16 ans**.

Comme chaque année, nous tenons à rappeler que ces cours sont assurés **bénévolement** par des personnes ayant suivi des formations « tennis ».

Chantal Juquel à Pralong le mercredi matin, **Catherine Portailier** le mercredi après-midi à Marcilly, **Muriel Vernay** à Pralong et **Thierry Vernay** à Marcilly le samedi matin assureront ces cours.



Nous disposons toujours de **créneaux au gymnase intercommunal de Boën le mardi soir et le mercredi soir**.

Cela permet à environ **25 adultes** de pratiquer le tennis de façon régulière tout au long de l'année.

VIVE LA SAISON 2011-2012

La saison 2011-2012 est déjà une saison spéciale.

En effet, des discussions avaient été entamées il y a environ un an avec nos voisins du **TC Couzan Astrée** (Boën) au sujet de rapprochements possibles (utilisation en commun des créneaux au gymnase).

Et puis les discussions sont devenues un peu plus précises, chaque club évoquant les difficultés auxquelles il faisait face, et finalement, l'idée a été lancée : pourquoi ne pas disputer les championnats de la Loire par équipe en commun ?

Cette idée a fait son chemin et fin juillet, la décision était prise : **les clubs formeront une entente, pour toutes les catégories** (des enfants aux adultes) **pour la saison 2011-2012**.

Que les choses soient claires ; il ne s'agit que d'une entente sportive pour disputer les championnats par équipe, les clubs restent indépendants avec leur Ecole de Tennis, leur trésorerie, ...

Cette entente devrait permettre d'engager des équipes dans presque toutes les catégories et de faire jouer un maximum de personnes.

Pour des raisons pratiques, les équipes seront engagées sous le nom « **TC Couzan Astrée** ».

Mais 2011-2012, ce sont aussi des animations propres au TC Marcilly Pralong.

La première de la saison, c'est le **tournoi de doubles « surprise »**, par équipes tirées au sort dont la **5^{ème} édition** se déroulera **le samedi 8 octobre** tout au long de la journée.

La condition pour participer : avoir été licencié en 2011 ou être licencié en 2012 (ou les 2) et surtout **avoir envie de s'amuser et rencontrer des gens autour d'une balle jaune** (et accessoirement peut-être après autour d'un verre de rouge). Le tennis n'est ici qu'un prétexte : on s'amuse mais surtout on découvre le club et les licenciés qui le font vivre.

ASSEMBLEE GENERALE (et pourquoi ne viendriez-vous pas nous rejoindre ?)



Le samedi 8 octobre sera aussi le jour de l'Assemblée Générale du Tennis Club Marcilly Pralong.
Celle-ci se tiendra à **18 heures à la salle des fêtes de Pralong.**

A cette occasion, **les insignes des tests de balle** seront remis aux enfants ayant réussi ces tests et nous récompenserons **l'équipe 11/12 ans Garçons** qui s'est brillamment distinguée cette année en atteignant la **finale des Championnats de la Loire en 3^{ème} série.**

RESERVATION DES COURTS

Pour rappel, les réservations des courts de tennis (Pralong et Marcilly) se font exclusivement par internet.

L'accès est configuré pour les adhérents du club qui bénéficient, avec leur adhésion au club de 5 heures d'invitations.

La réservation des courts peut se faire directement depuis la page d'accueil du site internet du TC Marcilly Pralong que vous pouvez venir consulter régulièrement
(www.tcmarcillypralong.asso.fr)



TARIFS 2011-2012

Les tarifs pour la **saison 2011-2012**, restent inchangés :

• Adulte :	50 €
• Couple :	30 €
• Etudiant :	35 €
• Enfant (- de 18 ans) :	30 €
• Ecole de Tennis (pour l'année) :	20 €
• 3 ^{ème} enfant :	15 €
• Location horaire pour les non-licenciés :	6 € par heure



Pour chaque adhésion, 5 heures « invités » sont offertes.

Il faut rappeler que pour chaque licence sportive, le club reverse 12,50 € par enfant et 20,50 € par adulte à la FFT, en plus d'une affiliation statutaire de 40 €.

De plus, le TC Marcilly Pralong est partenaire de la région Rhône-Alpes et permet ainsi aux jeunes titulaires de la carte M'ra de disposer d'une remise de 30 € sur la licence sportive.



Contact : **Thierry Vernay** – Château Gaillard – **04.77.97.49.18** – thierryvernay@wanadoo.fr



Comité des fêtes

RETOUR SUR LA FETE

Les membres du comité des fêtes et les classards tiennent à remercier les habitants de la commune pour le bon accueil qui leur a été réservé lors du passage des brioches à l'occasion de la fête et ils sont satisfaits du bon déroulement de la fête ainsi que de la bonne participation des habitants de la commune tout au long du week-end.

Cette année, le groupe des 25 ans avait choisi d'animer le week-end en faisant une coupure de Pubs (même cerise de GROUPAMA était parmi nous).

Le défilé du dimanche après-midi était composé de 8 chars sur le thème des films :

Le Festival de Cannes pour les hameaux du Bizay, la Cote, Le Ravat

Les héros pour les classards

Le petit Nicolas pour les hameaux Jailleux, Chateau Gaillard, Corbes

Les Gendarmes à St Tropez pour les hameaux Say, Fontaube, Résinet

Astérix et Obélix pour les jeunes de 20 ans

Peter pan pour les hameaux du Gipon, Le Pavé

Le Titanic pour les hameaux de Puy Granet et Labarin

Les pubs pour les jeunes de 25 ans





Le défilé de chars fut une nouvelle fois une réussite, et nous tenons à remercier et à féliciter toutes les personnes, qui ont participé à la réalisation des différents chars.

Les membres du comité des fêtes tiennent aussi à remercier le groupe des classards pour leur présence tout au long du week-end ainsi que la mairie.

LES DIFFERENTES MANIFESTATIONS DE FIN D'ANNEE

* Samedi 5 novembre 20H30 à la salle des fêtes : Soirée théâtre

Avec la troupe « La Traverse » du village de Bard.
Le titre de la pièce : « C'EST PAS LE MOMENT »



* Vendredi 9 décembre : Soirée Saint Nicolas

Cette soirée sera organisée avec les commerçants, la mairie et les associations de la commune qui souhaitent y participer.

Une réunion aura lieu début octobre pour l'organiser



AMICALE BOULE DES ECUREUILS

Dans le précédent numéro de 'L'écureuil', nous vous parlions des travaux qui avaient débuté pour l'amélioration des jeux de boules.

Et, on peut dire que le chantier fut rondement mené.

Après que les bénévoles de la société aient débroussaillé et effectué quelques travaux de maçonnerie, l'entreprise CHAZELLE a pu intervenir pour terrasser, empierrer et goudronner.

Si bien que début août, les 3 trois nouveaux jeux étaient opérationnels et les premières parties officielles ont pu s'y dérouler dès le 14 août, jour du challenge Joannès Muron.



Concours INTER-ASSOCIATIONS du samedi 2 juillet

Organisé pour la deuxième année consécutive, ce concours a vu 10 associations de la commune s'affronter en quadrettes.

Après 3 parties âprement disputées, c'est l'équipe du TAROT qui s'est imposée devant les AINES RURAUX et la FNACA.

Challenge Joannès MURON du 14 août 2011

Ce concours, ouvert à 32 doublettes 3^{ème} et 4^{ème} division, affichait complet et les spectateurs furent également nombreux.

Certaines équipes n'ont pas hésité à parcourir de nombreux kilomètres puisqu'une bonne partie du département était représentée, de St JEAN BONNEFONDS ou FIRMINY jusqu'à St DENIS DE CABANNE. Il y avait même 2 doublettes venues du MONT DORE (63).

Malgré une météo incertaine, le déroulement du concours n'a pas été perturbé.

En finale, c'est la doublette Fradin / Delombre de ROANNE qui l'emporte devant une autre équipe roannaise.

A noter, la présence en demi-finale des locaux Gérard Chazal et Christophe Guillot.

Dans le concours complémentaire, doté du challenge DELORME, la victoire revient à Valézy / Olivier (Marcoux / Boen) face à Richard / Laubie de MARCILLY.

BANQUET DES CLASSES EN 1

Il aura lieu à la salle des fêtes de Marcilly le Châtel

LE SAMEDI 12 NOVEMBRE À MIDI

Vous habitez la commune, vous y êtes nés, vous y avez vécu, vous avez envie de revoir vos « conscrits »...

Alors réservez votre journée et inscrivez-vous auprès des personnes suivantes :

Pour les 10 ans :

Catherine LARUE au 04.77.97.48.90 (Le Ravat)
ou Christelle CHAZAL au 04.77.97.47.60 (La Côte)

Pour les 20 ans :

Anaïs CHAZAL au 06.15.27.62.91 (Le Ravat)

Pour les 30 et 40 ans :

Patricia CHAZAL au 04.77.97.41.91 (Le Ravat)

Pour les 50 ans :

Yvonne MAISSE au 04.77.97. 40.18 (Le Ravat)

Pour les 60 ans :

Catherine PORTAILLER au 09.63.51.29.00 (Le Bizay)
ou par mail : cath.portailler@orange.fr

Pour les 70 ans et plus :

Pierrot BAROU au 04.77.97.56.56 (Le Ravat)

Il vous en coûtera 35 euros par adulte et 15 euros par enfant.

Les bébés de l'année seront les bienvenus pour la photo de classe.

Groupe Vocal

LA REPRISE

Vous aimez chanter et vous avez envie de chanter pour oublier vos soucis, venez passer un moment avec le Groupe Vocal, le meilleur accueil vous sera réservé.

Pour intégrer le groupe, pas de sélection, il suffit simplement de venir avec sa bonne humeur, sa chaise et, nouveau cette année, avec son verre (écologie oblige). La cotisation est inchangée : 10 € pour l'année

Notre répertoire reste fidèle à lui-même : variété française (cette année nous aurons encore des inédits dont une chanson composée spécialement pour nous).

Il n'y a pas de limite d'âge toutefois, les moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte responsable.

POUR NOUS ECOUTER

Dimanche 11 décembre après-midi à l'église de Champoly pour les marchés de Noël

Dimanche 4 mars à 15 heures à Bonson : concert avec la Maîtrise de la Loire au profit de l'association « Des yeux pour le cœur »

Vendredi 20 avril à 20 heures 30 à l'église de Marcilly : Rencontre chorales (entrée gratuite). Nous aurons l'occasion d'en reparler dans le prochain « Ecureuil »

REPETITIONS

Voici le calendrier des répétitions qui ont lieu le vendredi à 20 heures 30 à l'école

14 octobre	21 octobre	4 novembre	18 novembre
2 décembre	16 décembre	6 janvier	13 janvier
20 janvier	3 février	10 février	2 mars
9 mars	16 mars	23 mars	6 avril
13 avril	4 mai	11 mai	18 mai
1 ^{er} juin	8 juin	15 juin	22 juin

Vous avez un doute, venez assister à une répétition, vous déciderez après.

Pour tout renseignement : Jean VERNAY 04 77 97 59 62

Adresse mail : jean.vernay@wanadoo.fr



LES AMIS DU TAROT

Après des vacances bien méritées, le Club de tarot de Marcilly reprend du service et accueille ses membres quel que soit leur niveau chaque vendredi de 20H30 à minuit à la salle Amasis derrière la poste.

On est là pour se faire plaisir dans une ambiance détendue et conviviale.

Aucune contrainte puisqu'on vient quand on a envie. La cotisation est fixée à 10 euros pour l'année.

Si vous êtes intéressé(e)s, venez vous rendre compte, il suffit de vous présenter à la salle les jours de jeu (le vendredi à 20 h 30).

Le club organise une soirée tarot à l'automne, soirée où les parties de tarot alternent avec les bouchées de boudin d'herbes, les pommes de terre, les morceaux de fourme et les pâtés aux pommes, tout cela dans une ambiance champêtre.

Le club participe en outre au Téléthon sous la forme des 24 h du tarot le premier week-end de décembre.

L'année dernière, le téléthon a permis de récolter environ 1000 euros pour la recherche.

Le club a malheureusement perdu un de ses membres cette année puisque René Peyressatre nous a quittés il y a quelques semaines. Tous les joueurs appréciaient sa bonne humeur et il nous manque déjà.

Si vous souhaitez plus de renseignements sur le club, vous pouvez contacter :

Didier Palley le président au 04 77 97 43 24
ou le secrétaire Fred Alcaraz au 04 77 97 43 00.



MAIRIE - INFOS

AU COURS DU 2EME SEMESTRE 2011

CHANGEMENT D'HORAIRE AU SECRETARIAT DE MAIRIE

Isabelle BARTHELEMY étant nommée au 01/10/2011 à la Communauté de Communes du Pays d'Astrée la commune de Marcilly a ainsi modifié ses horaires :

Permanences sans changement :

- lundi : 13h30 – 18h	Isabelle
- mardi : 14h – 18h	Maryline jusqu'à 17h30
- vendredi : 14h – 19h30	Maryline

Heures de secrétariat hors permanence :

- mardi : 8h45 – 12h30 et 13h – 14h	Maryline
- mercredi : 7h30 – 12h 30	Isabelle
- jeudi : 8h30 – 12h 30 et 13h – 15h30	Maryline
13h30 – 18h30	Isabelle

INTERIM D'ERIC VELUIRE PAR ERIC LATOUR

Eric VELUIRE opéré le 15/09 est en rééducation pour plusieurs mois. Son remplacement est assuré par Eric LATOUR titulaire du permis super lourd. Il s'est rapidement mis au courant des travaux divers demandés à nos 2 agents d'entretien. Ses qualités en conduite d'engins et en maçonnerie ont été appréciées.

Faites-lui bon accueil.



MATERIEL

Achat d'un aspirateur léger pour l'entretien des classes à l'école Jean Côte.

Achat d'une tonne à eau de 4000 l en remplacement de l'ancienne de trop faible capacité (500 l) pour arrosage du fleurissement et nettoyage-curage des canalisations.

Achat de 2 ordinateurs pour l'école Jean Côte

Achat d'une perceuse

TRAVAUX

Economie d'énergie :

Dans la dernière semaine du mois d'août l'installation électrique de la salle des fêtes a été intégralement reprise. Le nouvel éclairage doit apporter une économie sur les consommations de plus de 50 %. Le bilan de cette opération (7 000 €) sera suivi.

D'autres travaux pour obtenir des économies sur l'éclairage public sont programmés et s'effectueront par tranche. Une première opération de limitation des intensités a été réalisée. Une réunion prochaine, fin septembre, avec le Syndicat Intercommunal de la Loire (SIEL) arrêtera l'étalement du remplacement des lampes d'éclairage public à mercure par d'autres à consommation réduite, à réaliser avant 2015. (Coût de l'ordre de 20 000 €). De même la commune va, dès 2011, réduire les consommations des illuminations, leur coût subissant une très forte hausse (23 % sur les tarifs - 46 % sur pose et dépose).

Point positif : la production des panneaux photovoltaïques installés sur le toit du bâtiment sud de l'école Jean Côte est importante. En 2012 la commune devrait percevoir une part de la marge dégagée par le SIEL sur la revente à EDF.

Voirie Puy Granet :

Le goudronnage en enrobé et en conservant les REVERDOS mis en place est prévu sur octobre ou novembre. Un panneau identique à celui placé au-dessous à Labarin réservera la voie aux riverains.

Assainissement :

Le curage et nettoyage des installations de la station de Say ont été effectués par LRA après 6 ans de fonctionnement. Les boues transportées à Savigneux ont été traitées à la station d'épuration gérée par le SITEPUR (coût 5531 €).

Un examen de l'état des canalisations sur environ 800 m a été opéré au Poyet. Résultat non encore connu. La recherche des causes de l'importance des eaux parasites dans le réseau d'assainissement de la station de Corbes se poursuit. Il est de nouveau rappelé que le réseau d'assainissement ne doit recevoir que les eaux usées. Exclure toute matière telle que chiffons, lingettes, couches et objets (jouets d'enfants par ex.)

Terrain de boules au PAVE : Association Boule des écureuils.

Pour le challenge du 15 août 3 nouveaux terrains ont été testés favorablement par les pratiquants de la boule lyonnaise. Travaux réalisés partie par l'entreprise Chazelle – Seval de St Georges en Couzan partie par les sociétaires.

A côté de ces terrains un espace « pétanque » attend les amateurs. Une plantation d'arbustes en automne devrait assurer la séparation.

Chemin de randonnée : chemin de Junieux

Avant la marche de septembre un quatuor de forestiers bénévoles a dégagé l'ancien chemin de Junieux, rive gauche du Merdary, en remontant de la maison de Germaine MOREL. L'arrachage des vignes en terrasse autour du château Ste Anne, sur un terrain privé qui n'est plus entretenu nous a conduits à rétablir une grande partie du chemin public. Un paysagiste est ensuite intervenu pour achever l'entretien du sentier pédestre et installer une rampe de sécurité. Coût supporté par la Communauté de Communes du Pays d'Astrée qui est chargée de suivre le bon état des chemins de l'Astrée.

Dératisation

La société de dératisation AVIPUR (Savigneux) est intervenue courant septembre à la demande de la commune sur la conduite du PAVE, de la maison ADAMAS à la boulangerie, ainsi qu'en 2 autres points à La Brandisse et aux Ramées.

FLEURISSEMENT 2011

Cette année, la dotation de la mairie de 550 € a permis de primer 22 personnes sous forme de bons d'achat.

Les établissements VERNET de Montbrison (fournisseur du fleurissement de la commune), ont offert, en plus, une plante à tous les lauréats, qui sont venus à la remise des lots lors de la fête patronale.

Liste des lauréats par ordre alphabétique :

BALMET (La Garde), BALMET (Fontaube), BEIGNARD (La Brandisse), BOIBIEUX (Les Mathevons), BOMPUIS (Say), CHAMBE (Le Pavé), CHAZAL L. (Le Pavé), CORVI (Say), DESCHAMPS (Fontaube), FAUCOUP (La Brandisse), FRERY (Fontaube), GAILLARD (Le Pavé), LAURENT J. (Say), MAISSE (Rézinet), MASSON (Le Ravat), MEUNIER (Le Poyet), PICHON (Le Pavé), PIZZETTA (Le Pavé), PORTAILLER (Le Gipon), RONDEL (Le Ravat), SOLLIAC (La Brandisse), UNTEREINER (Fontaube).

Cette manifestation sera reconduite l'an prochain (peut-être sous une autre forme). Nous vous invitons à vous informer dans l'Ecureuil du mois de mai 2012.

Félicitations à tous, et en particulier, à nos agents pour le fleurissement de la commune et son entretien.



COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ASTREE

Avancement du projet Pôle Petite Enfance à Corbes

En Septembre, le jury composé de 6 élus et de 3 personnes qualifiées a opéré une première sélection parmi les 27 candidats architectes.

Trois ont été retenus : ARCH AA GROUP de SAINT ETIENNE
ATELIER RIVAT de SAINT ETIENNE
ALINE DUVERGER de SAINT ETIENNE

Ils doivent déposer pour le 28 Octobre au siège de la C.C.P.A leurs projets conformes au cahier des charges détaillé remis présentant une esquisse du bâtiment.

Le jury arrêtera son choix le 10 Novembre 2011.

L'architecte retenu devrait au cours du premier trimestre 2012 remettre à la commune de Marcilly Le Châtel la demande de permis de construire pour étude. Délai maximum de 6 mois avant appel d'offres aux entreprises et lancement des travaux.

A suivre...

SOLUTION DES JEUX

1. Pyramide : ER – MER – MERE – MERLE – ELIMER – LUMIERE – MERLIEUX

2. Sudoku : « Accessoires de guerres médiévales » BOUCLIER (colonne 8)

O	C	L	E	U	E	B	R	U
I	R	O	U	C	S	I	O	E
B	O	E	I	B	L	R	S	C
R	L	E	S	O	R	C	U	I
I	S	R	U	I	O	E	L	B
C	E	R	B	C	I	R	O	L
L	I	C	S	O	B	E	I	R
R	O	E	I	C	U	B	O	S
I	B	S	R	E	L	C	O	I

3. Casse-tête : le carré de poireaux mesure 3 m²

4. Mot mystère médiéval : SOUTERRAINS

5. A tue-tête

$$8 + 4 - 5 \times 6 = 42$$

$$7 - 3 \times 6 + 5 = 29$$

$$9 \times 5 : 3 - 2 = 13$$

6. Châteaux moyensâgeux : LEVIS – GUET – HERSE – TOUR – FOSSE – PUY –
HOUD – CRENEAU – DONJON – POTERNE – SCEAUX – REMPART – FOREZ –
FORT – PIQUE – PONT – BARON – LICE – DOUVE

Communauté de Communes du Pays d'Astrée

Informations sur le tri sélectif

La collecte sélective en porte à porte a largement contribué à l'augmentation du tonnage de matériaux recyclés sur le territoire du Pays d'Astrée, avec **un tonnage approchant les 1000 tonnes de déchets recyclables pour environ 3350 tonnes de déchets ménagers non recyclables** enfouis en décharge en 2010. Cette augmentation s'accompagne malheureusement d'une baisse de la qualité du tri, le refus de tri représente environ 11% de la collecte.

Parmi les erreurs de tri, est concernée **la catégorie des plastiques recyclables, pour laquelle seuls les objets avec un bouchon sont recyclables. Les pots de yaourts et autres barquettes en plastique (viennoiserie industrielle, barquette à viande ou poisson,...) sont à exclure.** L'emboîtement des déchets (la bouteille dans la boîte de conserve), les uns dans les autres ne facilite pas le recyclage, voire l'empêche.

Le papier, le carton (dont la taille rentre dans la caisse), la cartonnette, les briques alimentaires, ainsi que les boîtes de conserves et cannettes métalliques sont aussi des recyclables que vous pouvez mettre dans votre caisse jaune.

Il est donc demandé à chacun de **faire un effort sur la qualité du tri**, en s'appuyant notamment sur le guide du tri disponible dans votre mairie.

Réduire nos déchets à la source est aujourd'hui une nécessité, alors pensons global et agissons local.

M. Alain CORVI, ambassadeur du tri à la Communauté de Communes, est à même de vous renseigner sur le tri sélectif.

Vous pouvez le joindre au 06 47 23 48 05

Communauté de Communes du Pays d'Astrée

17 Rue de Roanne 42130 BOEN SUR LIGNON

Tél : 04 77 97 72 48



Du nouveau



Depuis juillet, **un conteneur textile est installé**, vers la salle des Fêtes, à côté du conteneur à verre. La collecte concerne les vêtements, le linge de maison et les chaussures.

L'entreprise « Le Relais » de Saône et Loire collecte et recycle 85% des textiles dont 7 à 10% sont revendus à bas coût, 35 à 45% sont envoyés en Afrique pour être triés et valorisés sur place, 20 à 25% sont destinés à l'essuyage industriel, 20 à 25% sont valorisés en isolant bâtiment, et 15% de refusés à cause de souillures.

Information déchèterie

En 2010 la collecte des déchets représente 2358 tonnes dont :

- 17 tonnes de déchets toxiques,
- 82 tonnes de cartons,
- 116 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques,
- 134 tonnes de ferrailles,
- 327 tonnes de bois,
- 457 tonnes de déchets verts,
- 593 tonnes de déchets non valorisables,
- 630 tonnes de gravats.

Le taux de valorisations des déchets atteint les 75%.

Le recyclage : du concret grâce à vous.

A noter : Les déchets verts ne doivent pas comporter de plastiques, cailloux, ferrailles et gros bois, ceci afin d'obtenir un broyat des végétaux de qualité, en vue d'un co-compostage à la ferme. La dernière campagne de broyage du mois de juillet a montré une augmentation d'indésirables (notamment cailloux et plastique).

Inventaire du Patrimoine Géologique de Rhône Alpes

Marcilly Le Châtel figure dans cet inventaire destiné à recenser les sites présentant un intérêt scientifique. Cet inventaire du patrimoine géologique doit être validé par le Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) et le Bureau des Recherches Géologiques et Minières (BRGM)

Les fiches reçues en Août 2011 retiennent dans la Loire les communes mentionnées sur la liste jointe et détaillent les basanites à péridotites de Marcilly Le Châtel situés sur le site de Sainte Anne, propriété de la SCI Sainte Anne

COMMUNE	SITE
APINAC	Granite du Velay à Pierrot
BELLEGARDE EN FOREZ	Amphibolite et microgranite de la carrière de Bellegarde
BURDIGNES	Granite du Velay à Joanabel
CALOIRE	Granite d'Unieux au Pertuiset
CHALAIN D'UZORE	Filon de basalte de Chalain
CHALMAZEL	Granite porphyroïde et vallée glaciaire de Chalmazel
CHAMBLES	Granite à 2 micas de Chambles
CHAMPOLY	Andésites de Champoly
CHAMPOLY	Calcaire Viséen de Champoly
CHATEAUNEUF	Micaschistes des Roches de Marlin
HAZELLES SUR LAVIEU	Granodiorite porphyroïde de Gumières
CHENEREILLES	Basanites à analcime de l'ancienne carrière de la Garenne
COMMELLE-VERNAY	Rhyolithes de Villarest
DOIZIEUX	Leptynites de Doizieux
LA FOUILLOUSE	Brèches sédimentaires de la Fouillouse
LA VALLA-EN-GIER	Gneiss du moulin de Sézinieux et leptynites
LA VALLA-EN-GIER	Pierrier périglaciaire Grand Chirat et sauts du Gier
LERIGNEUX	Protrusions basaltiques de la roche Gourgon et les Deux Pierres Bazannes
MARCILLY-LE-CHATEL	Basanites et péridotites de Marcilly
MONTARCHER	Leucogranite de Montarcher
MONTVERDUN	Pic basaltique de Montverdun
NOIRETABLE	Tourbière de Vérine
PERIGNEUX	Leucogranite de Périgneux
PLANFOY	Granite du gouffre d'enfer
LA RICAMARIE	Houiller sédimentaire et volcanique de la Béraudière
LA RICAMARIE	Terril stéphanois
ROCHE	Protrusions basaltiques de la roche Gourgon et les Deux Pierres Bazannes
ROISEY	Leptynites des Trois Dents
SAINTE-CROIX-EN-JAREZ	Micaschistes des Roches de Marlin
SAINT-ETIENNE	Granite du gouffre d'enfer
SAINT-ETIENNE	Strate stéphanoise (le chapeau de Napoléon)
SAINT-ETIENNE	Terril stéphanois
SAINT-ETIENNE	Faïlle inverse et micascistes
SAINT-GALMIER	Système hydrothermominal des sources Badoit
SAINT-GEORGES-HAUTE-VILLE	Pitons basaltiques de Montsupt et de la carrière de Montclaret
SAINT-JUST-SAINT-RAMBERT	Granite à 2 micas de Chambles
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ	Argilites et sables de la carrière de Saint-Marcellin
SAINT-MARCELLIN-EN-FOREZ	Leucogranite de Périgneux
SAINT-PAUL-D'UZORE	Filon de basalte de Chalain
SAINT-PAUL-EN-CORNILLON	Gneiss mylonitiques du Mont Fyn
SAINT-PRIEST-EN-JAREZ	Geysérites de Saint-Priest
SAINT-PRIEST-LA-PRUGNE	Ancienne mine d'uranium de Saint-Priest
SAINT-PRIEST-LA-ROCHE	Volcanite de Saint-Priest
SAINT-ROMAIN-EN-JAREZ	Péridotites à grenats du Bois des Feuilles

SAINT-ROMAIN-LE-PUY	Pic basaltique de Saint-Romain
LES SALLES	Andésites de Champoly
LES SALLES	Calcaire Viséen de Champoly
UNIEUX	Granite d'Unieux au Pertuiset
VERANNE	Leptynites des Trois Dents
VILLEREST	Ryolites de Villerest



Basanites à péridotite de Marcilly le Châtel

Département(s) : LOIRE

Commune(s) : MARCILLY-LE-CHATEL

Lieu(x)-dit(s) : -

Dernière visite du site : 24/03/2010 **Création de la fiche :** 16/06/2010 **Dernière modification :** 23/06/2011

Identifiant : 42092

X (L2ét) : 731 448 m.

Y (L2ét) : 2 078 936 m.

Confidentialité des données : Public

Intérêt géologique principal : Volcanisme

Typologie : Affleurement

Ère : Cénozoïque (Néogène)



Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
RHÔNE-ALPES



l'Europe s'engage en Rhône-Alpes
Fonds Européen de Développement Régional

Description physique :

Les observations les plus spectaculaires se trouvent dans la façade rocheuse sous le château bordant le parking. A cet endroit, la falaise fait plus de quinze mètres de hauteur. Ce site fait partie de la centaine de pitons basaltiques d'âge Miocènes, identifiés dans le Forez. Certains sont présents dans cet inventaire : 42090 ; 42091 ; 42093 ; 42433 ; 42597.

Intérêt (s) géologique(s)

Volcanisme : Il s'agit d'un dyke avec deux systèmes de prismation bien marqués : un premier système vertical est recouvert par un deuxième horizontal. Le basalte contient de nombreux nodules de péridotites.

Intérêt(s) géologique(s) secondaire(s)

Géomorphologie : Ce site permet une lecture du paysage avec une vue sur la plaine du Forez d'où émergent le grand dyke Mont d'Uzore (cf 42093), le pic (neck) de Montverdun (cf 42567) et, par beau temps, le pic de Saint Romain-le-Puy

Intérêt pédagogique

Le site pourrait devenir un point d'ancrage pour des circuits à thème. Il convient totalement pour l'implantation d'un panneau d'information sur le thème du volcanisme tertiaire de la Loire. Il permet la lecture d'affleurement et de paysage.

Intérêt(s) annexe(s)

Tourisme : Il s'agit d'un site touristique avec le panorama, la volerie, le château, le tout au cœur du vignoble du Forez.

Histoire : Le site possède un intérêt historique avec le château de Marcilly-le-Châtel qui a inspiré d'Urfé dans son roman l'Astrée.

Accessibilité

Facile et libre. Le parking d'accueil de la volerie peut accueillir un bus.



Par Robert DURIS

A pyramid of blocks with the letter E at the top. The pyramid is 5 blocks high. The top row has 1 block with the letter E. The second row has 2 blocks. The third row has 3 blocks. The fourth row has 4 blocks. The fifth row has 5 blocks. The blocks are arranged in a triangular pattern.

Quartier d'ici

Ces lettres doivent être inscrites dans chaque ligne, chaque colonne et chaque carré. Le nom d'accessoires de guerre apparaîtra dans la 8^{ème} colonne.

O				U	R			
			C			E		
	I	E	O					L
	E				U	R		S
		C	R	O				
B					C		I	
C								B
	O			B	L	I		
U	R				E		S	O

Combien mesure un carré de poireaux couvrant le tiers du cinquième de la surface d'un jardin de 5 m par 9 m ?

En utilisant toutes les lettres des trois mots ci-dessous, reconstituer un mot correspondant à la définition suivante : « Permettaient de s'échapper ou d'entrer incognito dans un château »

TSAR / ROI / UNES = _____

Compléter les égalités ci-dessous en utilisant les signes suivants : + + X X X - - - :

$$8 \cdot 4 \cdot 5 \cdot 6 = 42$$

$$7 \cdot 3 \cdot 6 \cdot 5 = 29$$

$$9.5.3.2 = 13$$

Compléter la grille de mots verticaux qualifiant les châteaux-forts en partant des lettres numérotées du mot écrit. Une lettre a toujours le même numéro

[illegible]

DATES A RETENIR

Jusqu'au 31 octobre :	Inscriptions piscine AFR
Samedi 8 octobre :	Tennis : tournoi de doubles « surprise » Assemblée générale du tennis à 18 h, salle des fêtes de Pralong
Lundi 10 octobre :	Don du sang de 16h à 19h à la salle des fêtes
Dimanche 23 octobre :	Thé dansant des Aînés ruraux
Samedi 5 novembre :	Soirée théâtre à 20h30 à la salle des fêtes
Jeudi 10 novembre :	Concours de belote du Sou des Ecoles
Vendredi 18 novembre :	Dépôts des objets pour la Bourse aux jouets
Samedi 19 novembre :	Bourse aux jouets, skis et matériel puériculture
Jeudi 8 décembre :	Aînés Ruraux : repas de Noël
Vendredi 9 décembre :	Soirée St Nicolas
Mardi 28 février :	Remise des articles pour l'Ecureuil »
Dimanche 4 mars :	Loto du Sou des Ecoles à partir de 14 h à la salle des fêtes
Jeudi 15 mars :	Agrafage Ecureuil à 20h à la mairie

OBJETS ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants est supprimée dès 2011.

Les objets encombrants doivent être déposés à la déchetterie aux heures d'ouverture :

En été :

- les lundi, mardi, mercredi, jeudi de 14h30 à 18h30
- les vendredi et samedi de 9h à 19h

En hiver :

- les lundi, mercredi de 13h30 à 17h30
- les vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Modification des horaires le 1^{er} lundi suivant le changement d'heure légale.